

# ADHESION au LABEL

**GARD**  
TOURISME

CléVacances  
LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES



CléVa  
LOCATIONS &





## A VOTRE ECOUTE !

Vous avez fait appel à nos services pour un référencement au label Clévacances et c'est avec plaisir que nous vous remettons ce dossier d'information.

Vous trouverez :

- N° 1. Le barème des cotisations
- N° 2. La demande d'agrément (à remplir et à retourner) \*
- N° 3. La déclaration sur l'honneur (à remplir et à retourner) \*
- N° 4. La fiche descriptive du meublé et/ou de la chambre d'hôtes (à remplir et à retourner)
- N° 5. La déclaration en mairie (à remplir et à retourner)
- N° 6. La charte de qualité (à remplir et à retourner) \*

Pour poursuivre votre démarche, nous vous invitons à nous retourner les documents ci-nommés (du N° 2 au N°6) accompagnés de vos règlements à l'ordre **de Gard Tourisme**, à l'adresse ci-dessous.

(\*) Pour le renouvellement du label, il vous suffit de nous faire parvenir les documents 2, 3 et 6. Nous sommes à votre écoute.

A très bientôt.

Cécile et Françoise

**GARD**  
TOURISME

  
LE  
**GARD**  
*le Sud*  
& Agence de développement  
de Réservation touristiques du Gard  
13 rue Raymond Marc - BP 122 - 30010 Nîmes Cedex 4  
[www.tourismegard.com](http://www.tourismegard.com)  


**Clévacances**  
LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES



# BAREME DES COTISATIONS

## 1 – DROIT D'ENTREE - 160 €

Payable qu'une seule fois la première année est dû quelle que soit la date d'adhésion, il est unique et non renouvelable. Une fois la visite effectuée les frais engagés (droit d'entrée) ne peuvent être remboursés.

Une visite conseil peut être effectuée (**80 €**) celle-ci sera déduite sur le montant restant du droit d'entrée.

## 2 - COTISATION ANNUELLE

Elle est calculée par unité d'hébergement avec une dégressivité à partir de la 2ème. Renouvelable chaque année, elle inclut la contribution de la visite quadriennale. La 1ère année, elle est proratisée selon la date d'entrée dans le label.

La cotisation regroupe des services bien identifiés (espace propriétaire, promotion sur internet, communication...).

### MEUBLES

- Pour 1 location : 200 €

Une cotisation dégressive à partir de la 2ème location soit :

- Pour 2 locations : 360 €
- Pour 3 locations : 500 €
- Pour 4 locations : 620 €
- Pour 5 locations : 720€
- Au-delà de 5 locations = 720 € + (100 € x.....le nombre locations supplémentaires)

### CHAMBRES D'HÔTES

- Pour 1 chambre : 120 €

Une cotisation dégressive à partir de la 2ème chambre, soit :

- Pour 2 chambres : 180 €
- Pour 3 chambres : 240 €
- Pour 4 chambres : 300 €
- Pour 5 chambres : 360 €
- Au-delà de 5 chambres = 360 € + (60 € x.....le nombre chambres supplémentaires)

Merci d'établir deux chèques, un pour le droit d'entrée et un pour la cotisation  
à l'ordre de **GARD TOURISME**.

**GARD**  
TOURISME

  
LE  
**GARD**  
*le Sud*  
& Agence de développement  
de Réservation touristiques du Gard  
13 rue Raymond Marc - BP 122 - 30010 Nîmes Cedex 4  
[www.tourismegard.com](http://www.tourismegard.com)  


**CléVacances**  
LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES



DEMANDE



AGREMENT

RENOUVELLEMENT



MEUBLES (\*)



CHAMBRES D'HÔTES(\*)

(\*)cochez la case correspondante

### PROPRIETAIRE

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète: \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Site : internet : \_\_\_\_\_

### EQUIPEMENT

Nom de la/les location(s) ou de la(les) chambre(s) d'hôtes :

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

4. \_\_\_\_\_

5. \_\_\_\_\_

Adresse complète: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Observations : (pour les locations situées dans une résidence, précisez le code d'accès)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature du Propriétaire

Le : \_\_\_\_\_

**GARD**  
TOURISME



Agence de développement  
& de Réservation touristiques du Gard  
13 rue Raymond Marc - BP 122 - 30010 Nîmes Cedex 4  
[www.tourismegard.com](http://www.tourismegard.com)



**CléVacances**  
LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES



# DECLARATION SUR L'HONNEUR

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Propriétaire de :

Meublé(s).....(Préciser le nombre)

Chambre(s) d' h ô t e s ..... (Préciser le nombre)

Situé(es) à : \_\_\_\_\_

Atteste que l'(es) hébergement(s) mentionné(s) ci-dessus est (sont) en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur en France, notamment au niveau des règles de l'urbanisme, électricité, gaz, incendie, alimentation en eau potable, piscines, assurances responsabilité civile, animaux domestiques, et m'engage à veiller tout particulièrement à la prévention des risques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de(s) hébergement(s).

Certifie que l'(es)hébergement(s) mentionnés(s) ci-dessus est (sont) alimenté(s) en eau par le réseau d'eau public.

Certifie que l'(es)hébergement(s) mentionnés(s) ci-dessus est (sont) alimenté(s) par un forage qui a obtenu une autorisation d'utiliser un captage d'eau privé et m'engage à faire réaliser toutes les analyses de potabilité de l'eau que je communiquerai au service des meublés le jour de la visite.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature :



## FICHE DESCRIPTIVE - LOCATION (1)

- NOM et Prénom \_\_\_\_\_
- Commune \_\_\_\_\_

### CARACTERISTIQUES

#### Type d'habitation

- Maison
- Appartement
- Résidence
- Studio
- Chalet

Location dans : 

- Immeuble/copropriété
- Maison particulière

#### Type de logement

- Ancien
- Ancien de caractère
- Neuf
- Neuf de caractère

Nombre de chambres : \_\_\_\_\_ Superficie de la location : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

#### Equipement intérieur :

- Chauffage d'appoint
- Chauffage central
- Climatisation réversible
- Cheminée foyer ouvert
- Cheminée avec insert
- WIFI

#### Intérieur :

- Cuisine indépendante
- Séjour/coin-cuisine
- Séjour
- Salon
- Lave-vaisselle
- Lave-linge privatif
- Lave-linge commun
- Télévision
- Micro-ondes
- Réfrigérateur
- Congélateur
- Sèche-linge privatif
- Sèche-linge commun

#### Sanitaires :

Nombre de salles de bain : \_\_\_\_\_ WC dans la salle de bain : OUI NON

Nombre de salles d'eau : \_\_\_\_\_ WC dans la salle d'eau : OUI NON

Nombre de WC indépendants : \_\_\_\_\_

Nombre de **salles de bain** communicantes avec la chambre

Nombre de **salles d'eau** communicantes avec la chambre

#### Stationnement

- Proximité de la location
- Parking privé
- Garage



## FICHE DESCRIPTIVE - LOCATION (2)

### AGENCEMENT

#### DEVELOPPEMENT DURABLE

L'électroménager est-il de basse consommation énergétique ? OUI NON

Dans la location, une poubelle avec tri sélectif et une notice explicative est-elle mise à disposition ? OUI NON

Y a-t-il un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage ? OUI NON

Votre location est-elle classée Haute Qualité Environnementale (HQE) ? OUI NON

#### EXTERIEUR

- Piscine
- Piscine privée
- Piscine chauffée
- Piscine couverte
- Piscine commune (Avec Propriétaire)
- Piscine commune (Avec Locataires)
- Salon de jardin
- Tennis
- Portique pour enfants
- Ping-pong
- Jardin
- Commun
- Privatif
- Ombragé
- Attenant
- Clos
- Parc
- Spa
- Sauna
- Hammam
- Véranda
- Barbecue
- Plan d'eau
- Balcon
- Terrasse
- Loggia
- Cour
- Patio







## FICHE DESCRIPTIVE - CHAMBRES D'HOTES (1)

### COORDONNEES

Civilité –      • M.      • Mme.      • Mr ou Mme      • Mr et Mme

• NOM et Prénom \_\_\_\_\_

• Commune \_\_\_\_\_

### CARACTERISTIQUES

#### Type de logement

• Ancien      • Ancien de caractère      • Neuf      • Neuf de caractère

#### Maison située dans

• Bourgade      • Village      • Ville      • Pleine campagne  
• Hameau      • Autre

#### Etage

• Rez-de-chaussée      • Rez-de-jardin      • 1<sup>er</sup> étage      • 2<sup>ème</sup> étage

• Autre, (précisez)

• Superficie : \_\_\_\_\_      • Nombre de lits : \_\_\_\_\_

#### Chambre d'hôtes dans :

• Au château      • A la ferme      • Maison de caractère  
• Maison particulière      • Immeuble copropriété  
• Autre, (précisez)

#### Intérieur :

• Pas de coin-cuisine      • Cuisine indépendante      • Séjour/coin-cuisine  
• Séjour      • Salon      • WIFI



## FICHE DESCRIPTIVE - CHAMBRES D'HOTES (2)

### AGENCEMENT

#### Sanitaires

- Nombre de Salle de Bains : \_\_\_\_\_
- Nombre de Salle d'Eau : \_\_\_\_\_
- Nombre de WC indépendants : \_\_\_\_\_
- Dans la Salle de Bains : \_\_\_\_\_
- Dans la Salle d'Eau : \_\_\_\_\_

#### Stationnement

- Proximité de la location
- Parking privé
- Garage

#### DEVELOPPEMENT DURABLE

L'électroménager est-il de basse consommation énergétique ? OUI NON

Dans la location, une poubelle avec tri sélectif et une notice explicative est-elle mise à disposition ? OUI NON

Y a-t-il un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage ? OUI NON

Votre location est-elle classée Haute Qualité Environnementale (HQE) ? OUI NON

#### EXTERIEUR

- Piscine
- Piscine privée
- Piscine chauffée
- Piscine couverte
- Piscine commune (Avec Propriétaire)
- Piscine commune (Avec Locataires)
- Salon de jardin
- Tennis
- Portique pour enfants
- Ping-pong
- Jardin
- Commun
- Privatif
- Ombragé
- Attenant
- Clos
- Parc
- Spa
- Sauna
- Hammam
- Véranda
- Barbecue
- Plan d'eau
- Balcon
- Terrasse
- Loggia
- Cour
- Patio



N° 13566\*02

## DECLARATION EN MAIRIE DE LOCATION DE CHAMBRE D'HÔTE

La loi vous oblige à remplir ce formulaire et à l'adresser au maire de la commune de l'habitation concernée  
en application des articles L. 324-4 et D. 324-15 du code du tourisme (1)

### A - IDENTIFICATION DU DECLARANT

VOTRE NOM : VOTRE PRENOM :

VOTRE ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

VOTRE N° TELEPHONE (facultatif) :

Votre adresse postale si elle est différente de celle des chambres en location :

CODE POSTAL : COMMUNE :

VOTRE N° TELEPHONE (facultatif) :

### B - IDENTIFICATION DES CHAMBRES D'HOTES (2)

MAISON INDIVIDUELLE APPARTEMENT étage

NOMBRE DE CHAMBRES MISES EN LOCATION (maximum 5) :

NOMBRE MAXIMAL DE PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIES (maximum 15) :

### C - PERIODES PREVISIONNELLES DE LOCATION

TOUTE L'ANNEE :

SI NON, PRECISER LES PERIODES :

LE SOUSSIGNE DECLARE QUE L'HABITATION EST EN CONFORMITE AVEC LES DISPOSITIONS DES ARTICLES D.324-13 à D. 324-15 DU CODE DU TOURISME.

FAIT A LE  
SIGNATURE

\* Tout changement concernant les informations fournies ci-dessus devra faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie (cf. art. D.324-15 du code du tourisme)

(1) Déclaration à effectuer préalablement à l'exercice de l'activité conformément aux dispositions de l'article L. 324-4 du code du tourisme.

(2) Les chambres d'hôtes doivent être conformes aux dispositions des articles D. 324-13 et D. 324-14 du code du tourisme : accueil par l'habitant, fourniture groupée de la nuitée et du petit déjeuner, fourniture du linge de maison, accès à une salle d'eau et à un WC.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du secrétariat de la mairie du lieu où la déclaration a été effectuée. Les données recueillies sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement pour le compte de la commune du lieu de déclaration aux fins d'établir une liste des chambres d'hôtes pour l'information du public, des organismes locaux de tourisme et des autorités visées à l'article 1er du décret n°2007-1173 du 3 août 2007. Ces données pourront également être utilisées à des fins statistiques.





**MAIRIE de**

N° 13566\*02

**Récépissé de déclaration en mairie de location de chambre d'hôte**

Il est donné récépissé de la déclaration en mairie de mise en location de chambre(s)  
d'hôtes pour un accueil maximal de personnes situées à :

Adresse :

Code postal:

Commune :

NOM, Prénom du déclarant :

Adresse<sup>(1)</sup>:

Code postal:

Commune :

Fait à , le

Signature du déclarant :

Cachet de la mairie

(1) A remplir dans le cas particulier où le déclarant est domicilié à une autre adresse.



## 1. OBJET

La charte Clévacances définit les principes communs applicables à toutes les formes d'hébergement déclinées par le réseau.

## 2. BUT DU LABEL

Le label Clévacances a pour but :

- De donner à la marque Clévacances du contenu, pour mieux sécuriser le client et crédibiliser le réseau,
- D'être un outil supplémentaire pour instaurer une relation de confiance avec le client, lui montrer que le réseau a mis en oeuvre les moyens pour répondre à ses attentes, et simplifier la relation contractuelle avec les loueurs,
- De permettre l'utilisation, dans la promotion de la marque, d'un niveau de qualité atteint et reconnu,
- D'affirmer que les acteurs labellisés proposent un niveau de service supérieur ou égal au niveau minimal exigé, et que les exigences de la charte sont bien respectées.

## 3. ENGAGEMENTS DES PROPRIÉTAIRES

- Respecter les réglementations en vigueur (sécurité des installations électriques et au gaz, des piscines...) concernant l'activité locative.
- Offrir et maintenir des prestations de qualité (accueil, hébergement...).
- Me soumettre à toute visite sollicitée par l'antenne Clévacances.
- M'engager à utiliser le logo et valoriser la marque Clévacances sur tous les supports promotionnels créés (brochures, sites internet, objet promotionnels, signalétique...).
- Utiliser la signalétique et les documents commerciaux fournis par l'antenne Clévacances.
- Faire vivre le réseau :
  - En participant de façon active aux réunions,
  - En contribuant aux activités de promotion et de communication proposées par le réseau (fourniture de lots, accueils presse, présence salons, mise à jour disponibilités...).
- Autoriser Clévacances France à collecter et utiliser mes données personnelles dans le cadre de la base de données propriétaires dont les fins sont les suivantes : comptes Extranet, routage de mailings postaux et électroniques, toutes nouvelles applications étant décrites sur l'Extranet des propriétaires (vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données personnelles vous concernant).
- Accepter que ma(mes) fiche(s) d'hébergement soit(soient) géopositionnée(s) au travers de la technologie retenue par le Conseil d'Administration de Clévacances France, et que les coordonnées GPS de mon(mes) hébergement(s) soient publiées sur clevacances.com et sites syndiqués, ou exportées.
- M'engager à effectuer un lien hypertexte vers <http://www.clevacances.com> à partir du site web perso qui fait la promotion de mon (mes) hébergement(s), si je publie un tel site.
- Autoriser Clévacances France à exporter ou syndiquer les données et photos (conformément aux conditions de diffusion de fichiers numériques Clévacances) présents dans la base nationale Clévacances et représentant mon (mes) hébergement(s) vers des bases et sites sous convention.
- Autoriser Clévacances France à disposer des données de type « hébergements » et photos (prises lors de la visite de mon (mes) hébergement(s) ou communiquées par mes soins) à des fins de publication sur tous supports (affiches, brochures, site internet, magazines, newsletters...) et sites interactifs de type « réseaux sociaux » à des fins de promotion, et sur les sites et tous supports de partenaires sélectionnés par le Conseil d'Administration de Clévacances France.
- Fournir à Clévacances France, dans la mesure du possible, les données que je recueille dans le cadre de la création de mon fichier clients, afin de faciliter les actions à destination des clients menées par Clévacances France.
- M'engager à publier via mon compte Extranet uniquement des informations et fichiers représentant l'exacte vérité, avec mises à jour systématiques en cas de modifications de situation (rubriques interactives : plannings, photos, autres).
- Accepter de fournir tous renseignements utiles au réseau sur la saison écoulée (taux de remplissage, origine de la clientèle...).
- Etre à jour de mes cotisations annuelles.
- Mettre à disposition des locataires, sauf cas de force majeure, les locaux prévus à cet effet.

#### 4. ENGAGEMENTS DE CLÉVACANCES

- Mettre à disposition sa connaissance du marché locatif, de la réglementation et de la demande des clientèles.
- Se tenir informé des évolutions de l'activité et informer le loueur.
- Promouvoir les hébergements sur tous supports créés par le réseau.
- Organiser des réunions de concertation et de mise en œuvre des actions.
- Mettre à disposition les documents techniques et commerciaux liés à l'activité de loueur.
- Accompagner le loueur dans son activité (traitement des litiges, aménagements, conseils...).
- Effectuer une visite de contrôle tous les trois ans. A cette occasion, le niveau de labellisation pourra être maintenu ou modifié.
- Restituer des informations globales sur la saison écoulée.

#### 5. RÉSILIATION DES ENGAGEMENTS

##### 5.1. A l'initiative du loueur (démission)

Le loueur souhaitant résilier son engagement auprès de Clévacances devra adresser à l'antenne départementale un courrier en recommandé. L'antenne Clévacances accusera réception de la démission par courrier.

La démission prendra effet à l'échéance de l'année de cotisation, sauf avis contraire du loueur. Les différents documents techniques et commerciaux et la signalétique en sa possession devront être restitués à cette échéance.

##### 5.2. A l'initiative de l'antenne Clévacances (radiation)

L'antenne Clévacances se réserve le droit de prononcer la radiation pour tous motifs de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels du réseau, notamment :

- Le non respect des prix communiqués à l'antenne Clévacances.
- La non parution de la location dans les supports de communication Clévacances, du fait du loueur.
- Le non paiement des cotisations et autres participations financières.
- Une ou plusieurs réclamations de la part de la clientèle (selon gravité).
- La fausse déclaration dans les renseignements fournis.
- La cession de l'hébergement à un tiers.
- L'utilisation de la marque Clévacances pour des locations n'ayant pas fait l'objet d'une labellisation.
- Le non respect des engagements ainsi que des règles en vigueur au sein du réseau.

L'antenne départementale adressera au loueur un courrier en recommandé lui précisant la date de rupture effective des engagements (immédiate en cas de plainte grave, à l'échéance de l'année de cotisation en cas de non paiement de la cotisation).

Dans les deux cas, démission ou radiation, le loueur, sous peine de poursuites, a interdiction d'utiliser, sous quelque forme que ce soit, toute référence au label Clévacances.

#### 6. SIGNATURES

M. M<sup>me</sup> .....

Domicilié(e) à : .....

Propriétaire de la location dont l'agrément porte le numéro : .....

Située à : .....

- déclare avoir pris connaissance de la « Charte Clévacances » et en accepter librement les termes.

La présente charte est établie en deux exemplaires.

« Lu et approuvé » (mention à écrire à la main).

A ....., le ..... / ..... / .....

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE  
RESERVATION TOURISTIQUES DU GARD  
de l'antenne Clévacances

**CLÉVACANCES**

11 Place du 8 Mai 1945 - B.P122  
30010 NIMES CEDEX 04  
Tél. 04.66.36.96.30 - Fax 04.66.67.66.25

Signature du Propriétaire  
(ou mandataire dûment habilité)





PHOTO : ABC PRODUCTION

CléVacances  
LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

**GARD**  
TOURISME

## GARD TOURISME

Service "Démarches Qualité"  
13, Rue Raymond Marc - BP122  
30010 NIMES Cedex 4  
[www.tourismegard.com](http://www.tourismegard.com)

FEUILLADE Cécile  
Tél : 06 18 29 20 62  
[feuillade@tourismegard.com](mailto:feuillade@tourismegard.com)

MOUNIER Françoise  
Tél : 07 67 33 07 60  
[mounier@tourismegard.com](mailto:mounier@tourismegard.com)